

# **Village de vacances « La Châtaigneraie »**

SAS Gîtes en Cévennes  
St Roman de Tousque  
48110 Moissac Vallée Française  
France

## **Conditions Générales de Vente**

**SAS Gîtes en Cévennes  
Village de gîtes de St Roman de Tousque**

Saison 2017

### **Validation des dossiers de réservation**

Pour assurer une gestion saine du village, les réservations pour des séjours autres que ceux démarrant / finissant un samedi devront toujours vous être confirmées par un mail non automatique.

Ces mails sont clairement renseignés lors de leur envoi.

### **Attributions des gîtes**

Les locations sont affectées de façon aléatoire, en correspondance avec les éléments renseignés au moment de la réservation et en fonction, dans la mesure du possible, des demandes particulières effectuées par le client.

Si vous indiquez lors de votre inscription un souhait particulier (emplacement, côte à côte, accès facile, exposition,..), nous ferons donc tout notre possible pour vous satisfaire dans la limite des disponibilités, mais ce service supplémentaire ne constitue pas une garantie contractuelle. La non satisfaction d'un souhait ne saurait en aucun cas être un motif d'annulation ou prétexte à une quelconque demande de remboursement ou de dédommagement.

### **LA RESERVATION**

La demande de réservation peut se faire par téléphone, mail ou courrier. Internet et le courriel restent cependant les voies les plus faciles pour communiquer entre nous.

### **L'ACOMPTE**

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte représentant 30 % du prix du séjour est parvenu au service de réservation. L'acompte confirme votre location et sera déduit du montant du séjour. Il doit nous parvenir dans les délais indiqués lors de votre réservation. Les paiements sont possibles par carte bancaire sur Internet et au village par terminal de paiement.

Pour les acomptes et paiement avant séjour, nous acceptons aussi les chèques et les virements mais ceux-ci ne seront pas acceptés pour la clôture du compte lors de votre départ.

### **LE PAIEMENT DU SOLDE**

Le client devra verser au service de réservation, le solde de la prestation convenue et restant due, et ceci un mois avant le début du séjour. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son séjour. Dès lors, la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.

### **RESERVATIONS TARDIVES**

En cas de réservation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation.

### **TAXE DE SEJOUR**

Elle est due pour toutes personnes de plus de 18 ans.

Elle fait l'objet d'un calcul et d'un paiement à la fin du séjour lors de la clôture de celui-ci.. Son montant est de

0.80 € par personne et par nuit.

Ce montant est celui appliqué par notre Communauté de Commune pour un village de catégorie trois étoiles.

### **DUREE DU SEJOUR**

Le client acceptant le présent contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour. Tout prolongement, devra faire l'objet d'une nouvelle réservation.

### **ANNULATION DU FAIT DU CLIENT**

Si l'annulation intervient à plus de 30 jours avant le début du séjour, les sommes versées, supérieures au montant de l'acompte de 30 %, seront automatiquement remboursées.

Aucun remboursement ne sera fait si l'annulation intervient à moins d'un mois de la date prévue pour le séjour.

**Assurance annulation :** nous vous conseillons de contracter directement via le bureau Albinet une assurance de type Adar - [Voir le produit](#) - prime minimum de 19 euro pour un séjour jusque 425 euro.

### **MODIFICATION DU SEJOUR DU FAIT DU CLIENT**

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Toute modification du séjour peut cependant faire l'objet d'une demande. Elle sera acceptée dans la limite des possibilités. Si la modification apportée implique une modification du coût du séjour, la réservation fera l'objet d'un avenant. Toute prolongation de séjour ne pourra donc se faire que dans le cadre d'un accord préalable et sera facturée sur la base tarifaire en vigueur.

Pour toutes modifications des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement.

### **MODIFICATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU VENDEUR**

En cas d'annulation du fait du village de gîtes, vous obtiendrez le remboursement de l'intégralité des sommes versées en tenant compte des règles du "Droit Commun".

En cas d'annulation imposée par une situation de force majeure ou pour la sécurité des clients, nous ferons notre possible pour proposer une modification de votre séjour.

### **ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET VILLEGIATURE**

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait ou de toutes les personnes qui l'accompagnent. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance dite « villégiature » ou "RC Familiale". A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une.

### **DEPOT DE GARANTIE**

A l'arrivée du client dans une location, un dépôt de garantie de 250 euro est demandé. Cette somme sera constituée par cautionnement via carte bancaire; à défaut, par chèque.

Après l'établissement de l'état des lieux de sortie, cette caution est annulée ou restituée, déduction faite du coût de remise en état des lieux si des dégradations étaient constatées.

En cas de départ anticipé, empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, le suivi du dépôt de garantie sera traité au plus vite

### **ETAT DES LIEUX**

Le client est tenu de procéder à un inventaire et état des lieux, et de signaler toute anomalie le jour même de son arrivée. L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté dans l'état des lieux.

### **LE NETTOYAGE DES GITES**

Le nettoyage du gîte est à la charge du vacancier pendant toute la période de location.

Sauf convention contraire, le nettoyage final est également à sa charge. L'habitat, ses accessoires, son coin cuisine et la vaisselle doivent être laissés propres le jour du départ.

Dans le cas contraire, après état des lieux, une retenue de minimum 50 euro sera opérée sur la caution. laissée en dépôt de garantie.

### **CAPACITE**

Nous vous rappelons qu'un gîte, prévu pour un nombre déterminé d'occupants, ne saurait en aucun cas être habité par un nombre supérieur de personnes. Si le nombre de vacanciers dépasse la capacité d'accueil annoncée, le prestataire peut refuser les clients supplémentaires.

La réservation est nominative, elle ne peut pas être cédée ou sous-louée.

## La PISCINE

est ouverte du 01 juin au 30 septembre; elle est réservée à nos seuls locataires.

## ANIMAUX

- Les animaux de compagnie (chiens et chats) sont acceptés gratuitement dans le Village pour autant qu'ils soient tenus en laisse.
- Les chiens de catégorie 1 et 2 ne seront pas admis dans le Village de gîtes.
- La présence d'animaux doit être signalée dès l'arrivée. L'identification et le carnet de vaccinations seront obligatoirement présentés.
- Les animaux devront non seulement être tenus en laisse mais aussi ne constituer aucune gêne pour les autres vacanciers.

## STATIONNEMENT

Le village dispose d'un grand parking, les véhicules sont donc prohibés à l'intérieur du Village. Exceptionnellement, en juillet et août, à votre arrivée et départ, vous pourrez approcher des gîtes afin de charger / décharger votre véhicule.

## DRAPS

Les draps ne sont pas inclus dans le prix du séjour.

Vous pouvez cependant opter pour cette option moyennant 5 euro par personne par séjour.

## AUTRES PRESTATIONS

Des machines à laver et un sèche-linge sont à votre disposition sur le village de gîtes aux tarifs suivant :

- machine à laver (6,00 € avec lessive - 5,00 € sans lessive)
- sèche-linge (4,00 €)

## HORAIRES D'ARRIVEE ET DE DEPART

- **Arrivée** : haute saison - à partir de 15 h | autres saisons - 14 h
- **Départ** : haute saison - au plus tard à 10 h | autres saisons - 11 h
  - NB >> Vous avez eu l'occasion de définir une heure d'arrivée et de départ sur notre site Internet, l'heure proposé était un peu plus large que celui repris dans ces conditions de vente. Dans la mesure du possible, nous planifierons donc au mieux la transition entre deux clients. Les conditions contractuelles restent cependant primordiales.

## DEPART

La veille, au plus tard, vous conviendrez avec une de nos hôtesse d'un rendez-vous pour l'état des lieux, l'inventaire de départ et pour faire la clôture de compte.

Le gîte doit être rendu parfaitement propre et rangé.

## LITIGES - Réclamations

**En cas de problème lors de votre arrivée, pendant votre séjour ou lors de votre départ, nous vous conseillons vivement de présenter votre réclamation sur notre adresse mail générale à l'attention de Mr Jean Cornil >> [contact@48110.fr](mailto:contact@48110.fr)**

Crédit Agricole Languedoc - IBAN FR76 1350 6100 0085 1266 7730 338 - BIC AGRIFRPP835  
Tél 0033 (0)4 48 25 00 05 | Mail [contact@48110.fr](mailto:contact@48110.fr) | TVA FR75 823 837 026  
Siret 82383702600017 | APE/NAF 5520Z

[www.cevennes-vallee-francaise.fr](http://www.cevennes-vallee-francaise.fr)